

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT (MdE)

Quelques priorités au niveau national

Direction des Changements Climatiques, MdE

SAGA

Sécurité alimentaire:
une agriculture adaptée

ATELIER FINAL | 22-24 MARS
Siège de la FAO, Rome, Italie





QUELQUES PRIORITÉS DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT (MdE)

Direction des changements climatiques

La gestion intégrée des ressources naturelles et les solutions basées sur la nature dans une perspective de :

- a. réduction des risques climatiques,
- b. rétablissement/ maintien des services écosystémiques,
- c. génération de revenus.

- Formation sur les problématiques liées aux changements climatiques dans l'Agriculture et les mesures adaptatives ou d'atténuation ;
- Formation et éducation environnementale au bénéfice des organisations communautaires et des structures de gouvernance locale ;
- La vulgarisation des outils de mise en œuvre de l'Accord de Paris (PNA, CDN-révisée, la PNCC, etc.) ;
- Redynamisation du Comité National sur les Changements Climatiques (CNCC), le GTT et leur stratégie de mise en œuvre de leurs actions.

Domaines prioritaires à la résilience et l'adaptation au CC	Remarques sur les OS
Évaluation des besoins poste-désastres (PDNA 2017)	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Restauration environnementale tels que : appui aux systèmes agro forestiers ; et restauration des aires protégées 2. Aménagement de bassins versants tels que : la gestion conservatoire de l'eau et de la fertilité des sols ; et les travaux de renforcement de berges et de reprofilage des rivières 3. Gouvernance environnementale et renforcement des capacités des acteurs locaux ; 4. Gestion intégrée des zones côtières ; réhabiliter et assurer une gestion efficace des mangroves dans une perspective d'amélioration de la sécurité alimentaire des communautés côtières. 	<p>Les objectifs de relèvement identifiés reflètent surtout les priorités du MdE dans le contexte post-Matthew.</p>
Politique Nationale sur les Changements Climatiques (PNCC 2017, en cours)	
<p><i>En matière de lutte contre le changement climatique</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mesures de protection des mangroves ; 2. Infrastructures de rétention d'eau ; 3. Restauration des stations hydrométéorologiques des bassins versants stratégiques d'Haïti Augmenter la superficie en agroforesterie du pays ; 4. Rétablir et améliorer le système d'information environnementale ; 	<p>Le MdE veut améliorer la couverture végétale du pays et la faire progresser d'au moins 2 % chaque année.</p> <p>Contribuer à la lutte contre la pauvreté et en favorisant un développement durable.</p>
Plan Stratégique de Développement d' Haïti PSDH (2015-2030)	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre en place un réseau d'aires protégées 2. Amélioration de la gouvernance environnementale à tous les niveaux 3. La réduction de la vulnérabilité environnementale et l'adaptation aux changements climatique, 4. Protéger les bassins versants, 5. Réduire la vulnérabilité aux saisons pluvieuses et cycloniques, 6. Lutte contre la Dégradation des Terres et Gestion durable de la biodiversité. 	

*Merci
beaucoup !*

ATELIER FINAL | 22-24 MARS
Siège de la FAO, Rome, Italie

SAGA

Sécurité alimentaire:
une agriculture adaptée